

ACADEMIE DU GAULLISME

Président Jacques MYARD
Secrétaire générale Christine ALFARGE

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 277 mai 2025-Trente et unième année
Directrice de l'édition Christine ALFARGE

Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Allocution journée de la Déportation 2025 ... Jacques MYARD
- 2005 - 2025, de quoi s'agit-il ? Christine ALFARGE
- La France et l'Otan La France de la Cinquième ...Claude FRANCO
- CHARLES DE GAULLE, UN DESTIN POUR LA FRANCE Jean-Paul OLLIVIER
- A armes inégales... Paul Kloboukoff
- Concert de la paix Cantate Charles de Gaulle
- L'or, ce spectre qui hante le système monétaire... Jean-Louis Guignard

page 2
page 4
page 6
page 8
page 9
page 10
page 11





Par Jacques MYARD,

Allocution journée de la Déportation

27 avril 2025

La bataille de France fut une très grande bataille.

Le 22 juin 1940, l'armistice est signé dans la forêt de Compiègne au lieu même où le 11 novembre 1918 les armées du Kaiser, refusant leur défaite, délèguent à des civils la signature de l'Armistice.

Défaite après la drôle de guerre, l'armée française entre le 10 juin et le 30 juin perd 55 000 hommes, compte 123 000 blessés, la Wehrmacht 30 000 tués et 117 000 blessés.

Ces chiffres prouvent la dureté de la bataille.

À Saumur le 19 juin, une poignée de jeunes élèves officiers résistent face à une division allemande.

Le général Feldt leur donne le nom de cadets, leur permet de repartir libre vers la ligne de démarcation et leur rend les honneurs militaires.

Le 22 juin 1940 l'armistice est signé,

Les ténèbres tombent alors sur la France.

Les hurlements des chiens la nuit annoncent les arrestations arbitraires, le malheur.

Ecoute enfant la haine qui rôde, elle guide toujours les tortionnaires.

Les souvenirs, les ombres reviennent,

Les souvenirs sont-ils une pure malédiction qui ne vous lâche pas,

Les souvenirs sont une grâce qui abolit la mort,

Une grâce qui fait renaître les innocents assassinés par les barbares, les monstres.

L'Alsace notre chère province devient « Terre du Reich ».

Les nazis mettent tout en œuvre pour la germaniser sous la férule implacable du Gauleiter Wagner, le bourreau de L'Alsace. Il jure de rendre l'Alsace Judenrein.

Il est condamné à mort à la libération et exécuté le 14 août 1946 au Fort Ney

Les jeunes alsaciens sont incorporés de force la Wehrmacht, ils vivent la tragédie des Malgré-nous envoyés sur le front de l'est, beaucoup y sont tombés.

Les nazis réalisent dans la commune de Natzwiller le camp de Struthof, un camp de concentration, une blessure mortelle dans le martyre de l'Alsace.

Pour y accéder, il faut gravir les escaliers du diable, dit Eugène Marlot, un déporté :

« Tomber c'est s'exposer aux injures, à la schlague des Kapos ».

Le commandant du camp Joseph Kramer hurle :

« Vous entrez par la porte, vous sortez par la cheminée ».

Les déportés l'appellent la bête. Arrêté par les Britanniques, il est pendu le 13 décembre 1945.

52000 détenus ont été déportés au Struthof, 22000 y sont morts.

En mai 1941, près de 7000 juifs étrangers reçoivent une convocation sur papier vert.

Le récipiendaire est invité à se présenter le 14 mai 1941 à 7h00 pour examen de sa situation.

« Prière de vous munir de pièces d'identité »

2000 juifs étrangers flairent le danger et s'enfuient.

Naïfs, convaincus de la magnanimité des lois françaises, les autres se rendent à cette convocation.

Ils tombent dans le piège de la Gestapo dirigée à Paris par le sinistre Theodor Dannecker.

Ils sont internés au camp de Beaune la Rolande, dans le Loiret et de Pithiviers avant d'être déportés en Allemagne.



Drancy le 31 août 1942.

« Ma chère Gisèle,

Cette carte pour t'annoncer notre départ vers l'inconnu.

Surtout n'envoie pas de colis.

Ne pleure pas. Ici nous sommes tous courageux.

Ne pleure pas. Sois courageuse.

Je pars ce matin.

Mille baisers »

Malka Goldblum

L'ennemi est sans pitié, il torture.

Le résistant ne comprend pas pourquoi on lui présente une baignoire.

Il va suffoquer et perdre connaissance. Certains parlent à travers leurs cris de douleur, d'autres expirent sans parler, puis leur corps pantelants, martyrisés rejoignent les fosses communes.

L'ennemi est sans pitié, tirant des otages de prison, il les fusille. Laisant pour l'exemple les corps en plein soleil pendant plusieurs jours, place Bellecour à Lyon.

La nuit, l'espoir vient de Londres, la voix de la BBC est d'abord très faible mais jours après jour elle s'amplifie, la voix De Gaulle forte et claire captive.

Les messages personnels alimentent le mystère de la guerre secrète.

« J'aime le chocolat

Grand-père fait du ski »

Pierre Dac rejoint Londres en 1943. Il reprend un slogan fameux :

« Radio-Paris ment, Radio-Paris est allemand ».

En dépit des brouillages, des interdictions, des menaces, les messages de la BBC de l'émission

« Les Français parlent aux Français » sont de plus en plus écoutés.

« Il ne faut pas désespérer, on les aura

Il ne faut pas vous arrêter de résister.

N'oubliez pas la lettre V
Sur les murs...
Faites des V ».

L'ennemi est sans pitié.

Face à la barbarie ils se sont levés

Laure Diebold une jeune Alsacienne alias Mado, secrétaire de Jean Moulin, qui est arrêtée le 21 juin 1943 à Caluire et Cuire, Mado poursuit son travail avec les successeurs à la tête du CNR.

Le 25 septembre 1943 elle est prise.

Le 17 janvier 1944 elle est déportée.

Elle arrive à Buchenwald puis Ravensbrück.

De Gaulle la nomme compagnon de la libération le 20 novembre avant de revenir en France.

Elle revient en piteux état le 10 mai 1945.

L'ennemi est sans pitié.

Face à la barbarie, ils se sont levés partout, refusant l'asservissement de la Nation.

Dans le Lot-et-Garonne Antoine Merchez assure la liaison de Beck à la tête de la résistance.

Marguerite Merchez, née à Agen, fille d'Antoine, intègre le réseau Hilaire-Buckmaster. A partir d'octobre 1942, elle organise les transports d'armes et les passages d'aviateurs alliés en Espagne.

L'ennemi est sans pitié.

Geneviève De Gaulle, nièce, du Général, forte de sa foi dès la débâcle, elle entre en résistance sous le nom de Germaine Lecomte.

Elle distribue des tracts, elle a rejoint le réseau du musée de l'Homme puis le réseau de la défense de la France.

« Ce qui est inacceptable, c'est l'humiliation, la lâcheté, qu'on ne se batte pas, qu'on prenne le parti de se soumettre ; on doit se battre jusqu'au bout contre un ennemi pareil ».

Le 20 juillet 1943 elle est arrêtée, envoyée à Ravensbrück.

« En rentrant dans le camp, c'était comme si Dieu était resté à l'extérieur ».

Elle est libérée le 20 avril 1945, elle a 24 ans et pèse 44 kilos.

« Hommes libres qui mourez en ce moment dont nous ne savons pas les noms,

Hommes libres qui mourrez seuls, à l'aube entre les murs nus et livides,

Hommes libres qui mourrez sans amis et sans prêtres,

Hommes libres qui mourrez le défi à la bouche,

Le soupir qui s'échappe de vos poitrines crevées par les balles, n'est entendu de personne,

Mais ce faible souffle est celui de l'ESPRIT »

Georges Bernanos

Enfant joyeux dans la gloire du soleil,

Enfant joyeux qui vit dans la renaissance du printemps,

Les lilas fleurissent,

N'oublie jamais,

Gloire aux innocents assassinés,

Gloire aux résistants debout,

Gloire aux justes qui sauvent l'Humanité !

Vive la République !

Vive la France !

Jacques Myard Maire de Maisons-Laffitte Membre honoraire du Parlement, Président du CNR et de l'Académie du gaullisme.

JOURNÉE DU SOUVENIR DES VICTIMES DE LA DÉPORTATION

Histoire

Action éducative

Chaque année, le dernier dimanche d'avril est dédié à la célébration de la mémoire des victimes de la déportation dans les camps de concentration et d'extermination nazis lors de la Seconde Guerre mondiale. Cette journée est l'occasion de sensibiliser les élèves au monde de l'internement et de la déportation.

27 AVRIL 2025



Partager



2005 - 2025, de quoi s'agit-il ?

« Oui, c'est l'Europe, depuis l'Atlantique jusqu'à l'Oural, c'est l'Europe, c'est toute l'Europe, qui décidera du destin du monde ! »
(Charles De Gaulle)

Par Christine ALFARGE,

Le 29 mai 2005, l'épine de l'Europe ?

Vingt ans après, on mesure à quel point ce jour fut historique. La majorité des Français avait déjà pressenti un risque pour l'Etat-nation de se dissoudre dans une structure européenne dont on ignorait l'architecture susceptible de façonner le 21^{ème} siècle. Sans l'objectif de la défense des souverainetés nationales face à un fédéralisme forcené, que deviendraient les idéaux de la résistance enracinés dans l'histoire française, la France combattante du général De Gaulle à Londres ou sur le territoire national inspirant les grandes réformes de la Libération ?

Que s'est-il passé ?

Le 29 mai 2005, le peuple français a rejeté massivement à près de 55% des voix, non pas l'idée européenne, mais la manière dont l'Europe a été faite dans le dos des peuples. Il a fait éclater l'hypocrisie des classes dirigeantes qui ont entendu, à chaque phase, le placer devant le fait accompli, sans lui indiquer l'objectif vers lequel elles voulaient le conduire. Le problème des institutions européennes est qu'on ne sait pas devant qui elles sont responsables et qu'elles-mêmes l'ignorent sauf devant une certaine idée de l'Europe qu'elles ont produite.

Aujourd'hui comme hier, l'idée d'une Constitution européenne n'a pas de sens du point de vue de la démocratie, elle correspond à l'idée d'un peuple européen unique qui n'a pas de réalité, dans l'état actuel des choses, la volonté de ne faire qu'un seul peuple n'existe pas dans une Europe dont on ne connaît même pas les contours. Il n'y a pas une nation européenne, il y a des nations européennes qui sont toujours là !

Une démocratie détachée des nations n'a aucun sens.

Le 29 mai a posé avec force le problème de la démocratie et de la République. Il faut non pas nier les nations, espace de démocratie et de solidarité, mais les associer dans une vision commune. Les Français s'exprimant démocratiquement par référendum sur la constitution européenne, ce 29 mai sonnait le glas d'une politique ne s'appuyant sur aucun vrai projet politique réaliste. Malgré le vote massif du « non », rien à bouger, le Président de la République lui-même est resté autiste alors que l'on attendait de lui un acte significatif, un changement de cap. Il n'en fut rien. Vingt ans après, la France n'a pas retrouvé un nouveau souffle, elle ne doit pas être condamnée à la pensée unique incarnée par un libéralisme économique forcené.

Se gouverner soi-même passe par la constitution des unités nationales.

La forme politique de l'Europe est l'Etat-nation où les hommes politiques doivent être responsables devant les citoyens à l'intérieur d'une unité délimitée. Pour cette raison essentielle et vitale pour notre pays, tournons-nous vers ceux des hommes politiques qui ont le courage, la détermination et la persévérance de dire « non ». Ceux qui veulent offrir le choix d'une société plus juste et plus équitable basée sur le respect des valeurs républicaines. Alors, partageons cette réflexion d'un vrai changement, d'une révolution des esprits. Sur fond d'unité nationale, la construction d'un projet gaulliste pourrait naître de cette réflexion. Ce projet devrait répondre à l'espérance des citoyens et provoquer un sursaut, qu'on le veuille ou non, le 29 mai 2005 continue d'incarner un symbole fort avec le devoir de prendre notre destin en main, combattre pour les libertés et l'avenir des futures générations. La France souffre, le peuple est épuisé ! Nous vous lançons un appel à mener ensemble ce combat afin de permettre à chacun de trouver sa place, de ne pas se sentir exclu, de croire à l'avenir. Parce que la France est ambitieuse ! Parce que la France a toujours résisté dans son histoire ! La France mérite des hommes et des femmes à la hauteur de ses espérances ! « Le 6 juin 2006, lors d'un entretien avec madame Angela Merkel à Rheinsberg, le président Chirac avait déclaré que le gouvernement de Berlin avait toute sa confiance pour présenter, durant la présidence allemande de l'Union des propositions permettant de relancer le processus de réforme des Institutions, réforme indispensable si l'on veut une Europe plus forte et mieux organisée. En somme, reprendre le traité constitutionnel rejeté par les Français et les Hollandais et y ajouter de nouveaux éléments. Effectivement, on peut s'en remettre à l'Allemagne pour réussir à organiser l'Europe comme elle l'entend. Détruire la France, voici plus de trente ans que ses dirigeants s'y emploient. Ce sera tout naturellement à l'Allemagne de lui porter le coup de grâce. La présidence française l'y engage en lui faisant toute confiance pour y parvenir. » écrivait très lucidement le général Pierre-Marie Gallois.



La personnalité très gaullienne du général Gallois était toute empreinte « d'une certaine idée de la France » léguée par le général De Gaulle. À son retour aux affaires en 1958, ce dernier avait pris conscience que l'avenir de notre pays ne dépendait plus de la conservation de l'Algérie et de son empire colonial mais de la place qu'il occuperait dans le monde.

Aujourd'hui comme hier, il faut se donner des priorités d'action, une plus grande ouverture internationale est indispensable si l'on veut évoluer et mettre en place les changements nécessaires. Les peuples européens aspirent à la paix, mais l'Europe est une construction hybride où l'existence même d'un conseil européen n'empêche pas la fuite en avant des institutions et les difficultés à se mettre d'accord entre pays. Dans un monde en évolution permanente, il ne faut pas se renfermer dans des raisonnements tout fait où l'on confond bien souvent planification avec anticipation.

En 2025, le monde, c'est quoi ?

C'est d'abord un certain nombre de mutations en cours qui s'effectuent dans le cadre d'une modernisation globalisée mais non maîtrisée et qui perturbe les équilibres anciens. La première chose à faire est d'apprécier cette situation, en particulier en ce qui concerne la France et son environnement, de la connaître, de la comprendre et de s'y adapter pour pouvoir agir. Ce n'est qu'ainsi qu'on peut espérer déboucher un jour sur un projet politique. C'est d'une certaine façon répondre à la célèbre question posée par le maréchal Foch en 1918 quand il a eu à faire face à l'offensive allemande : « De quoi s'agit-il ? ». Le monde n'est pas ce qu'on nous dit, ce que l'on veut nous faire croire par l'intermédiaire des médias. Il s'en suit que notre vision du monde est fautive. Contrairement à ce qu'on nous raconte, rien ne va plus dans la globalisation.

Avant la deuxième guerre mondiale, les grandes puissances qui géraient le monde n'en ont plus les moyens. La gouvernance leur échappe alors que se multiplient des petits États sans consistance ni capacité d'agir qui ajoutent au désordre ambiant. Ils sont maintenant 200 à l'ONU, c'est-à-dire trois fois plus qu'à sa création. En même temps, d'autres acteurs sont apparus, l'ONU et ses filiales, politiquement illégitimes dotés de gros moyens d'intervention les rendant irremplaçables pour la survie des populations dans certaines régions du monde que précisément la mondialisation enfonce dans la plus grande misère, les ONG qui interviennent dans les mêmes domaines mais qui peuvent participer à la déstabilisation des États, les multinationales motivées par la recherche prioritaire du profit et qui privilégient le court terme aux dépens de l'avenir, le crime organisé enfin, sous toutes ses formes et dont le chiffre d'affaires annuel représente presque 5 % du PIB mondial. Il est difficile dans ces conditions de prétendre que les États sont encore les maîtres du jeu, ce qui pose, pour tous, petits et grands, le problème de leur légitimité. Des « zones grises » s'instaurent un peu partout qui ne sont plus contrôlées par personne. Face à ce désordre, pour ne pas dire ce chaos, à quoi peut bien servir une armée ? Il ne faut pas croire qu'une telle absence de gouvernance mondiale s'installera durablement. La nature a horreur du vide et elle a déjà commencé à organiser sa réplique.

La réorganisation du monde se fera par effet de taille.

Cette notion est aujourd'hui fondamentale. Les élus, on le voit tout de suite, ne seront pas nombreux, car les conditions à remplir sont loin d'être à la portée de tout le monde. Il faut avoir atteint un certain nombre de seuils dans tous les domaines qui comptent pour être capable d'agir, seuil démographique (entre 300 et 500 millions d'habitants), seuil de territoire, seuil économique (en dessous de 2 000 milliards de dollars de PIB, on n'est pas crédible), seuil technologique. Aujourd'hui, deux États seulement peuvent prétendre à ce *leadership* mondial, les États-Unis d'Amérique et la Chine.

Les États-Unis d'Amérique sont pour l'instant les seuls à pouvoir y prétendre. Ils disposent de toute la puissance nécessaire dans tous les domaines, notamment dans les domaines militaire et technologique, souvent ils en abusent, au point d'irriter l'ensemble de la planète, y compris leurs partenaires. Leur histoire et la géopolitique sont à l'origine de leur comportement, celui d'insulaires, portés naturellement à l'isolationnisme et de plus certains d'un destin messianique national. Ils sont les croisés du Bien face à l'empire du Mal.

Le challenger économique des États-Unis, on le connaît, c'est la Chine. Les courbes depuis 2006 montrent que la parité sera atteinte en 2025. La Chine s'est fixé (discours de Deng Xiaoping en 1978) un projet politique qui tient en une phrase : retrouver en 2030 la position qu'elle avait en 1820 (20 % de la population mondiale, 20 % du PIB mondial), ce qui n'est jamais, à ses yeux, que demander à retrouver ce qui lui paraît légitime. Le problème est que la Chine, pour réaliser ses objectifs et d'autre part satisfaire les besoins de consommation de ses classes moyennes (300 à 400 millions de consommateurs, soit déjà le plus grand marché du monde), est en train de pomper littéralement les ressources énergétiques et minérales de la planète, gaspillant beaucoup et désorganisant profondément les mécanismes sophistiqués qui régulaient le marché. En fait, elle ne connaît pas le monde dans lequel elle entre et c'est sans doute là que réside le plus grand danger d'un affrontement, en particulier avec les États-Unis qu'elle peut rendre assez rapidement dépendants sur le plan économique. Un conflit paraît quasi certain à l'horizon 2025-2030. Nous y sommes mais les Chinois ont horreur de la guerre telle que la conçoivent et la pratiquent les Américains, l'affrontement direct à la prussienne. Ils lui préfèrent la stratégie indirecte, celle de l'araignée qui tend sa toile, non parce qu'ils rejettent la violence mais parce qu'ils se méfient des risques de perdre que la guerre fait nécessairement courir. C'est ainsi que pour eux l'installation de bases préfigure leur enlèvement dans un second piège taïwanais qu'ils sauront exploiter le moment venu. Si la Chine, son potentiel et son projet politique fascinent de nombreux sinophiles, il y a plus de réserves sur la part que peuvent prendre dans la recomposition du monde les trois autres puissances émergentes du BRIC, à savoir, le Brésil, la Russie et l'Inde. Cette dernière a des problèmes internes à résoudre, une démographie galopante voire un manque d'infrastructures pour rattraper rapidement les États-Unis et la Chine. La Russie a de l'argent, du pétrole et l'arme nucléaire, mais cela demeure insuffisant au regard d'un conflit russo-ukrainien qui risque de s'enliser sans dialogue avec les Européens. Quant au Brésil, il est encore plus loin derrière. Se trouvent donc seuls face à face les États-Unis et la Chine, ce qui crée une problématique inquiétante pouvant aboutir à un affrontement mortel pour l'humanité.

Y-a-t-il une solution ?

Les Chinois le pensent et, pour la présenter, ils ont recours à la métaphore du tabouret et de ses trois pieds.

Le monde est comme le tabouret, il n'existe que s'il a trois pieds. S'il n'en avait que deux, il se couperait en deux. De même pour le monde qui se couperait alors en deux blocs. La solution, c'est qu'en 2025-2030, il y ait un troisième pied au tabouret mondial. On ne voit que l'Europe pour jouer le rôle du troisième pied. Pour cela, il faudrait qu'elle devienne un médiateur valable en se donnant les moyens d'être une puissance, politiquement crédible, de même que stratégiquement, économiquement, démographiquement, techniquement innovante et intellectuellement créative.

Cela implique qu'elle prenne ses distances d'une certaine façon avec les États-Unis. À l'évidence, l'Europe telle qu'elle existe et se construit aujourd'hui ne remplit pas ces six conditions. Elle ne fait pas le poids. Il n'y a guère que la France et l'Allemagne pour avoir, à elles deux, la capacité, la surface nécessaire pour bâtir une telle puissance. Elles ont fini par surmonter leurs différents et leur réconciliation est à l'origine du projet européen. C'est à elles de convaincre leurs partenaires que l'Europe est aujourd'hui placée devant une responsabilité historique à l'égard de l'humanité tout entière parce qu'elle est la seule à pouvoir éviter le pire en se faisant le troisième pied du tabouret mondial.

Il revient à la France, de par son statut de puissance nucléaire et de membre permanent du Conseil de sécurité de l'ONU, de concevoir et mettre en œuvre, de concert avec l'Allemagne, une politique européenne débarrassée des complexes de subordination nés des traités européens et atlantiques, et qui vise à donner à l'Europe les moyens de jouer effectivement le rôle mondial qui lui incombe. Cela suppose que les partis de gouvernement français s'accordent sur une politique extérieure nationale et européenne qui ait l'ambition de faire jouer à l'Europe ce rôle mondial tout en garantissant la défense des intérêts vitaux de notre pays, ce qui n'est pas le cas actuellement, et qui, d'autre part, véritable condition sine qua non, ne soit pas remise en cause à chaque alternance de majorité. C'est seulement dans un tel environnement politique que pourront être redéfinies les capacités militaires à réunir pour constituer l'outil à mettre au service de la diplomatie et de la défense des intérêts nationaux et européens. Les quatre fonctions classiques (dissuasion, prévention, projection et protection) qui sont à remplir aujourd'hui par l'armée française (contractuellement pourrait-on dire) resteront sans doute les mêmes, encore que les priorités pourront évoluer, l'enjeu changeant de nature et d'échelle.

La prévention en particulier, indispensable dans le rôle du médiateur, implique une capacité d'analyse des risques, des menaces futures qui est très insuffisante aujourd'hui en Europe et doit être autonome. Ces risques et menaces identifiés, les armées des pays constituant la nouvelle Europe devront être dotées des capacités militaires pour y faire face de manière optimale avec le meilleur coût budgétairement supportable. La conception ainsi que la réalisation de systèmes de forces communs feront l'objet de grands marchés confiés exclusivement aux industries européennes d'armement afin de ne pas dépendre de fournisseurs extérieurs. La France et l'Allemagne n'ont pas le choix, leur intérêt commun commande qu'elles unissent leurs efforts pour sortir l'Europe de l'ornière dans laquelle un projet exclusivement technocratique l'a embourbée et lui redonner la liberté d'action si chère aux stratèges.

Soyons vigilants que des événements dramatiques, tel le conflit russo-ukrainien actuel, ne modifient pas de fond en comble ces données et poussent l'Europe à l'intégration. L'expansionnisme de la Chine voulant dominer le monde pourrait bien avoir des vellétés d'absorber l'Europe au détriment de l'État-nation et des souverainetés nationales !

**Christine ALFARGE Secrétaire générale de l'Académie du Gaullisme*





par Claude Franc,

Histoire militaire

La France et l'Otan La France de la Cinquième : État doté, souverain... et toujours membre de l'Alliance

« (...) Sans revenir sur son adhésion à l'Alliance atlantique, la France va, d'ici au terme de ses obligations, et qui est le 4 avril 1969, continuer à modifier sûrement les dispositions actuellement pratiquées, pour autant qu'elles la concernent... Au total, il s'agit de rétablir une situation normale de souveraineté dans laquelle ce qui est français, en fait de sol, de ciel, de mer et de forces et, tout élément étranger qui se trouverait en France, ne relèvent plus que des seules autorités françaises. » Extrait de la Conférence de presse du général de Gaulle, du 21 février 1966.

La décision de 1966, de retrait de la France des commandements de l'Otan a souvent été expliquée par les mauvaises relations transatlantiques franco-américaines, qui remontent en fait aux antécédents de la Seconde Guerre mondiale, l'administration Roosevelt ayant joué la carte Giraud contre de Gaulle, lequel en outre, avait mal supporté le contrôle interallié exercé sur les forces françaises lors de la Libération. En réalité, les raisons en sont plus profondes et relèvent de motifs beaucoup plus élevés.

La France, nouvelle puissance dotée.

Lorsque le général de Gaulle arrive au pouvoir, en juin 1958, il y trouve dans les cartons la planification de la fin de la conception d'un armement nucléaire national, Félix Gaillard, dernier Président du Conseil de la IVe avant le 13 mai ayant même arrêté la date du premier tir d'expérimentation, début 1960. De Gaulle devient donc chef de l'État d'une puissance potentiellement nucléaire, ce qui, au niveau interallié, modifie un peu la donne. C'est la raison pour laquelle, dès octobre 1958, soit quelques mois à peine après son retour « aux affaires », et alors qu'il n'est encore que Président du Conseil, il adresse un mémorandum à Dwight Eisenhower, président des États-Unis et Harold Macmillan, Premier ministre britannique, en vue de la mise sur pied d'un « directoire » tripartite chargé des plans nucléaires au sein de l'Alliance. Jusque-là, il ne s'agissait que d'une responsabilité exclusivement américaine.

Si la réponse qui accueillait sa proposition se limita à un silence poli, nul doute qu'il n'en fut guère surpris et encore moins affecté. C'est donc dans ces dispositions d'esprit, alors sur le point de faire exploser la première « bombe » française que le général de Gaulle jeta un nouveau pavé dans la mare : en octobre 1959, commençant ses inspections annuelles de l'Enseignement militaire supérieur (Institut des hautes études de défense nationale [IHEDN], Centre des hautes études militaires [CHEM] et les trois Écoles de guerre d'armées), le chef de l'État ouvre son amphi de clôture par la phrase demeurée fameuse : « Il importe que la défense de la France soit française ». L'émoi provoqué est de taille, car, évidemment, tous les observateurs commentent cette sortie comme une remise en cause par la France, du système de défense collective de l'Otan ; ce qui était exact et vrai dans sa forme – la remise en cause de la participation française à un commandement intégré permanent –, mais pas dans le fond – la solidarité interalliée.

Une nouvelle doctrine américaine.

Sur ces entrefaites, à peine élu en novembre 1960, le président Kennedy demande à son secrétaire à la Défense, Robert McNamara, de reprendre la doctrine de dissuasion américaine, fondée jusque-là, sur le principe des « massive retaliation », c'est-à-dire les représailles massives. C'est en vertu de cette doctrine que le président Eisenhower, qui fut le premier Commandant suprême allié en Europe (SACEUR), avait accordé à ses successeurs, une délégation permanente de déclenchement du feu nucléaire tactique américain par les forces de l'Alliance, sans qu'il n'y ait d'ailleurs de couplage automatique entre celui-ci et l'apocalypse nucléaire délivrée par le Strategic Air Command (SAC), même si cette complémentarité était fort plausible.

C'est la raison pour laquelle, le SACEUR ne pouvait être qu'un officier général américain. McNamara, comme Kennedy, estimant cette position difficilement crédible, l'Administration Kennedy définit en 1962 une nouvelle doctrine, la « Flexible response », traduite en français par « riposte graduée ». Pour faire court, il s'agissait d'adapter la riposte à la nature de l'agression.



En clair, l'automatisme du déclenchement du feu nucléaire tactique par l'Alliance disparaissait et, d'ailleurs, Kennedy s'empressa de retirer sa délégation d'ouverture du feu de cette nature au SACEUR. Et même tout recours automatique au feu nucléaire quel qu'il soit, était remis en question.

Cette doctrine déclencha un véritable tsunami dans la pensée stratégique, notamment en France, mais pas seulement, puisque cette vague atteignit également l'Otan au niveau de ses instances les plus élevées. En effet, en désaccord flagrant avec cette nouvelle approche de l'Administration américaine, le général Norstad, SACEUR, donne sa démission – démission intervenue quelques semaines avant la crise de Cuba. Immédiatement, en France, des voix autorisées se sont élevées pour réfuter cette nouvelle doctrine dans laquelle certains voulaient en fait y discerner un possible désengagement américain de la défense de l'Europe occidentale : dès lors que le territoire des États-Unis ne serait pas directement menacé par une éventuelle agression soviétique en Europe, le « parapluie nucléaire » américain vis-à-vis de cette dernière pouvait perdre de sa légitimité, donc de sa crédibilité. Dès octobre 1962, en pleine crise de Cuba, le général Gallois, qui peut être considéré comme le « père » du concept de la dissuasion française, publiait un article dans la RDN intitulé « Les sophismes de M. MacNamara et le départ du général Norstad ».

Le titre est tout à fait évocateur. Gallois s'y posait comme un partisan convaincu des représailles massives, seul concept à ses yeux conduisant directement à l'idée d'équilibre de la terreur entre deux puissances ou systèmes de puissances dotés de l'armement nucléaire, cette notion de terreur réciproque se trouvant à la base même de la dissuasion. Il insistait également sur le fait que la notion des « intérêts vitaux de la nation », garantis par le recours indiscutable à des représailles massives s'avérait seule capable de rendre crédible la sanctuarisation du territoire national par la dissuasion.

S'il ne s'agissait que d'une voix officieuse, elle allait être relayée quelques mois plus tard par celle, tout à fait officielle, du Céma de l'époque, le général Ailleret. Il publiait également dans la Revue un article intitulé « Opinion sur la thèse stratégique de flexible response ». Il y démontrait l'impossibilité de souscrire à cette thèse pour une puissance comme la France, dont le concept de défense reposait désormais sur le principe de la dissuasion du faible au fort, concept qui

ne pouvait donner lieu à aucune idée de graduation de la riposte, dès lors que ce concept devait conserver sa crédibilité. Cet article reprenait in extenso le texte de la conférence que le Céma avait prononcée peu auparavant devant l'assemblée annuelle des anciens du collège de l'Otan. S'exprimant à titre officiel, le Céma s'en tenait volontairement au seul cas français et justifiait de la sorte que la décision d'emploi de l'armement nucléaire national ne relevait que du seul chef de l'État français, de façon tout à fait indépendante de toute éventuelle décision d'emploi – ou non – de la part de l'Alliance. Il est intéressant de souligner que, pour s'exprimer de la sorte, le Céma ait attendu que l'armement national fût réellement opérationnel et que la première prise d'alerte ait effectivement été assurée par un escadron opérationnel de Mirage IV des nouvelles Forces aériennes stratégiques (FAS), dont le commandement venait d'être mis sur pied à Taverny. Désormais, conformément au vœu exprimé en 1959 par le général de Gaulle, la défense de la France, incarnée dans ses forces nucléaires stratégiques, relevait bel et bien des seules autorités politiques françaises.

Cependant, un hiatus demeurait, forçant le pouvoir politique français au grand écart permanent en matière de défense. Si les moyens nucléaires français relevaient bien du seul commandement national, il n'en allait pas de même pour les forces conventionnelles. Le 2e Corps d'armée, déployé en Allemagne, était subordonné dès le temps de paix à CENTAG (Groupe d'armées Centre implanté à Heidelberg) commandement dépendant du commandement Centre Europe. Dans cette configuration, les deux divisions françaises qui le composaient pouvaient bénéficier de l'attribution, pour la conduite de leur manœuvre, de moyens nucléaires tactiques mis en place par l'Otan mais dont la décision d'emploi ne relevait nullement d'autorités nationales, mais du SACEUR. Or, comme celui-ci s'était vu retirer sa délégation permanente d'emploi, concrètement, la décision d'emploi de moyens nucléaires tactiques mis à la disposition d'un commandant de corps d'armée français relevait du seul Président des États-Unis. Non possumus.

La souveraineté des moyens français.

Le général de Gaulle devait donc remédier à cette situation tout à fait incongrue et même contre nature. Mais, comme il s'agissait d'une décision de nature absolument régaliennne, et dans la plus haute acception du terme, le chef de l'État attendit pour reprendre sous commandement national l'intégralité des moyens militaires français, de posséder la légitimité conférée par le suffrage universel. Et ce n'est donc qu'au tout début de son second mandat, en tant que Président élu au suffrage universel, que le général de Gaulle reprit sa liberté d'action pleine et entière en termes de défense, alors qualifiée de nationale. Le 7 mars 1966, c'est par une lettre que le général de Gaulle notifiait sa décision au président Johnson :

« La France considère que les changements accomplis ou en voie de l'être depuis 1949, en Europe, en Asie ou ailleurs, ainsi que l'évolution de sa propre situation, et de ses propres forces, ne justifiaient plus, pour ce qui la concerne, les dispositions d'ordre militaire prises au sujet de l'Alliance, soit en commun, soit sous la forme de conventions unilatérales, soit par accords particuliers entre le gouvernement français et le gouvernement américain.

C'est pourquoi, la France se propose de recouvrer sur son territoire l'entier exercice de sa souveraineté, actuellement entravée par la présence permanente d'éléments militaires alliés ou par l'utilisation qui est faite de son ciel, de cesser sa participation au commandement intégré et de ne plus mettre de forces à la disposition de l'Otan. (...) »

En vertu de cette décision, le 1er juillet suivant, les états-majors de l'Otan installés en France auront déménagé : le secrétariat général de l'Otan et le SACEUR en Belgique (respectivement à Bruxelles et Mons), le Collège en Italie (Rome) et le Commandement Centre Europe (AFCENT) aux Pays-Bas (Brunsum). Les officiers français quittent tous les états-majors otaniens, la France cesse sa représentation au Standing Group à Washington, et le 2e CA revient sous commandement français et il cesse dès lors de bénéficier, le cas échéant, de l'appoint de moyens nucléaires tactiques otaniens. Désormais, le commandement d'AFCENT, réservé initialement à un général français, sera dévolu à un officier général allemand. Au niveau central, si la représentation française au Standing Group disparaissait, le ministre des Armées ainsi que le Céma continueraient à assister aux réunions annuelles du Comité militaire qui relevaient du fonctionnement de l'Alliance telle que définie par le Traité de Washington, et non pas de son organisation militaire. En revanche, les grandes bases américaines (Toul, Chaumont, Châteauroux, Étain et d'autres) ont été évacuées et rétrocédées à l'armée française.

Toutefois, si la France quittait les instances intégrées de son organisation militaire, elle demeurait membre de plein droit de l'Alliance. C'est pourquoi, dès novembre 1967, des accords vont être signés entre le Céma (Ailleret) et le SACEUR (Lemnitzer) définissant l'engagement des moyens conventionnels, sous commandement national, mais sous contrôle d'AFCENT, comme réserve de théâtre de l'Alliance – en fait la seule. Cet accord de portée générale devait être complété par un accord particulier entre le commandant de la 1re Armée (Valentin) et le commandant d'AFCENT (Ferber) en juillet 1974, pour établir les modalités de l'exercice de ce contrôle opérationnel. En effet, en 1969, alors qu'une mission militaire française était mise en place auprès d'AFCENT, un commandement national des forces conventionnelles françaises, 113 susceptibles d'être engagées sous contrôle d'AFCENT avait été créé : la 1re Armée. L'Alliance aurait ainsi un interlocuteur militaire français unique, et les moyens militaires français (2 puis 3 CA) étaient réunis sous un même commandement. Cet état-major serait intégré avec celui de la Force aérienne tactique (Fatac), chargé de son appui aérien. Enfin, comme les CA français avaient perdu le bénéfice de moyens nucléaires tactiques alliés, la question de moyens tactiques nationaux était posée, ce sera le système Pluton, opérationnel en 1975.

Ainsi, la question de retrait des moyens militaires français des instances intégrées de l'Otan dépassait de beaucoup le niveau d'une simple mésentente cordiale franco-américaine et plongeait ses racines dans l'essence même de la dissuasion nucléaire, notion sur laquelle reposait désormais le concept de défense français.

**Claude FRANCO : Saint-cyrien de la promotion Maréchal de Turenne et breveté de la 102e promotion de l'École supérieure de Guerre,*

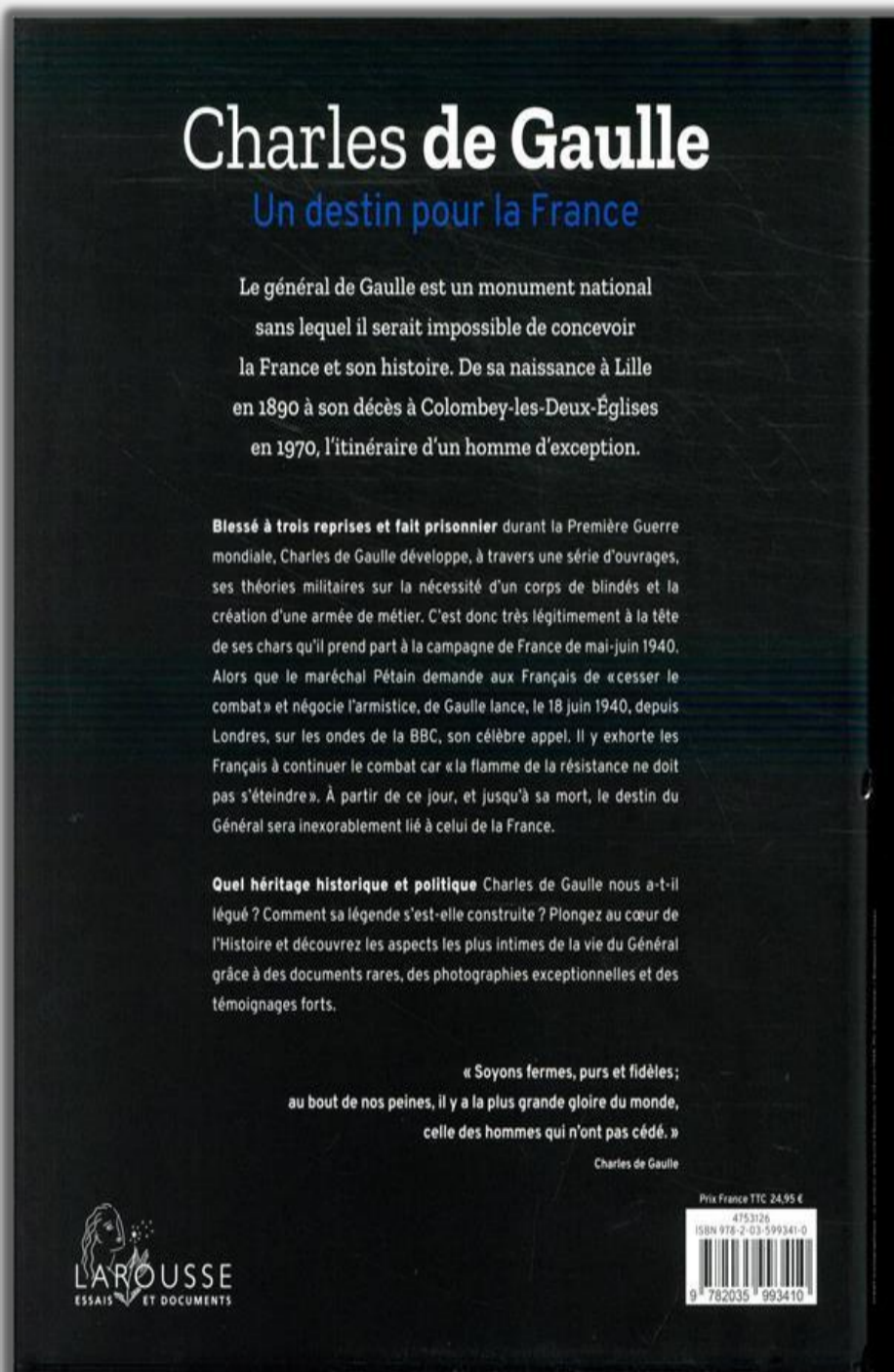




" CHARLES DE GAULLE, UN DESTIN POUR LA FRANCE "

Par Jean-Paul OLLIVIER

Journaliste sportif et longtemps reporter sur le Tour de France, **Jean-Paul Ollivier** est connu de tous les amoureux du vélo. Il est aussi l'auteur de nombreux ouvrages sur les grands coureurs cyclistes et sur le Général De Gaulle, notamment chez Larousse.



« Soyons fermes, purs et fidèles ; au bout de nos peines, il y a la plus grande gloire du monde, celle des hommes qui n'ont pas cédé. » Charles De Gaulle.

Le général de Gaulle est un monument national sans lequel il serait impossible de concevoir la France et son histoire. De sa naissance à Lille en 1890 à son décès à Colombey-les-Deux-Églises en 1970, l'itinéraire d'un homme d'exception.

Blessé à trois reprises, fait prisonnier durant la Première Guerre mondiale, Charles de Gaulle développe, à travers une série d'ouvrages, ses théories militaires sur la nécessité d'un corps de blindés et la création d'une armée de métier. C'est donc très légitimement à la tête de ses chars qu'il prend part à la campagne de France de mai-juin 1940. Alors que le maréchal Pétain demande aux Français de « cesser le combat » et négocie l'armistice, De Gaulle lance, le 18 juin 1940, depuis Londres, sur les ondes de la BBC, son célèbre appel. Il y exhorte les Français à continuer le combat car « la flamme de la résistance ne doit pas s'éteindre ». À partir de ce jour, et jusqu'à sa mort, le destin du Général sera inexorablement lié à celui de la France.

Quel héritage historique et politique Charles De Gaulle nous a-t-il légué ? Comment sa légende s'est-elle construite ? Plongez au cœur de l'Histoire et découvrez les aspects les plus intimes de la vie du Général grâce à des documents rares, des photographies exceptionnelles et des témoignages forts.



Par Paul KLOBOUKOFF,

Je récidive ici, avec un nouvel article sur l'opium du peuple, avec un focus sur le PSG, un euphorisant de nos médias, présenté comme de qualité supérieure. En avril ont débuté les phases finales des championnats nationaux et européens de foot (notamment), et les amateurs du ballon rond sont plus que jamais aux aguets à leurs postes d'observation. Les clubs prétendant aux premières places sont sous tension. Ceux menacés de relégation le sont plus encore. Pour certains clubs, c'est l'avenir qui se joue actuellement. En France, exception, décontracté, le PSG peut terminer la saison en roue libre.

Le PSG écrase tous ses concurrents en France « *Ligue 1 : hégémonie, Marquinhos dans l'histoire, précocité... Le sacre du PSG en chiffres* », a titré un article sur lefigaro.fr le 5 avril. Dithyrambique, il fait l'éloge de l'équipe de football du Paris Saint Germain (PSG), déjà déclarée championne de la Ligue 1 après le 28^{ème} match de la saison, qui en compte 34. Pour ceux qui l'ignorent, Marquinhos est le capitaine brésilien du PSG. Parmi la cargaison de compliments qui lui sont servis, on peut lire, notamment : « *Le PSG est le champion le plus précoce de l'histoire du championnat* », et « *Une domination qui se voit à tous les étages. Paris dispose de la meilleure attaque du championnat (80 buts). Le PSG, c'est aussi la meilleure défense (26 buts encaissés) ...* ». L'auteur de l'article ne fournit pas d'explication d'un tel succès. Pour combler cette lacune, on peut regarder topicfoot.fr, qui donne les budgets annuels de la saison 2024-2025 des 18 équipes de la Ligue 1, dont le total est légèrement supérieur à 2,5 milliards d'euros (Mds €). Le budget du PSG est de 860 millions d'euros (Mi €), soit, à lui seul, de 32% de ce total. Ses concurrents sont loin derrière lui : l'Olympique de Marseille (OM) est à 275 Mi €, l'Olympique lyonnais (OL), à 240 Mi €, l'AS Monaco, à 165 Mi, l'OGC Nice, à 150 Mi, le Stade Rennais, à 120 Mi, le LOSC de Lille, à 100 Mi... Petits Poucets, le Havre est à 30 Mi et le SCO d'Angers à 25 Mi. Plusieurs sites ont fourni ces infos, dont bfmtv.com le 28 mars. Avec ce budget confortable, le PSG peut s'offrir tous les 10 joueurs les mieux payés de la Ligue 1. Selon les estimations de l'Equipe, Ousmane Dembélé touche 1,5 Mi € par mois, Marquinhos, 1,120 Mi, Lucas Hernandez et Achraf Hakimi, 1,1 Mi, Warren Zaïre-Emery, 0,95 Mi, Vitinha et Kvaratskhelia, 0,9 Mi, Gianluigi Donnarumma, le gardien de but, 0,85 Mi. On pourra noter ici que ce salaire est 11 fois plus élevé que celui de son homologue de l'OL, Lucas Perri, qui ne démérite pas. Parent « pauvre » des 10 richards du PSG, Presnel Kimpembé ne gagne que 0,640 Mi € par mois. Aucun club de Ligue 1 ne joue à armes égales contre le PSG et son armada. Pourquoi s'extasier, alors, sur ses performances en France ?

Le PSG, un joyau dans la vitrine du Qatar

La valeur du PSG (capitaux propres + dette nette) a été récemment estimée par Forbes à 4,21 Mds de dollars. L'heureuse propriétaire du PSG est pour 87,5% la Société d'investissement qatari (QSI), basée à Doha, gérée par le gouvernement du Qatar et dirigée par Nasser Al-Khelaifi, et pour 12,5% Arctos Sports Partners. QSI serait détenue par le ministère des Finances et le Comité Olympique du Qatar. Le PSG est un joyau brillant dans la vitrine de ce pays. Et celui-ci ne manque pas de ressources pour satisfaire aux besoins « vitaux » de son équipe.

Au niveau européen, le PSG n'est pas (encore ?) parmi les cadors. Si en France, le budget annuel du PSG atteint 860 Mds € et écrase celui des autres clubs, un tel montant n'est pas exceptionnel en Europe. En Espagne, celui du Real Madrid est de 940 Mi €, et celui du FC Barcelone, de 830 Mi ; l'Athlético Madrid dispose de 410 Mi. En Allemagne, le budget du Bayern de Munich est de 850 Mi €, loin devant ceux du Borussia Dortmund, 515 Mi, et du RB Leipzig, 400 Mi €. Au Royaume-Uni, Manchester City mobilise 830 Mi €, Manchester United, 780 Mi, Liverpool, 700 Mi, Tottenham, 665 Mi, Chelsea, 610 Mi et Arsenal, 530 Mi. 10 autres clubs ont des budgets compris entre 315 Mi et 210 Mi €, et 4 ont des budgets supérieurs à 100 Mi €. Le cumul des budgets de ces 20 clubs avoisine les 7 milliards d'euros (Mds €). Le berceau du football est le seul pays d'Europe où de telles sommes sont dépensées par les clubs...

A armes inégales



et où le foot a un tel succès auprès du public. Plus qu'ailleurs c'est un opium du peuple. Les Italiens aiment aussi ce sport. Mais leurs champions ont des ressources plus modestes. Au sommet, la Juventus de Turin dispose de 590 Mi €, l'Inter Milan, de 470 Mi, l'AC Milan, de 400 Mi, et l'AS Roma, de 320 Mi. Comme au Royaume-Uni, les déséquilibres budgétaires sont moins forts qu'en France. Ces infos proviennent de topicfoot.fr. On les retrouve aussi sur d'autres sites Internet.

Kylian Mbappé, seul Français parmi les 10 joueurs d'Europe les mieux payés

« Notre » célèbre Mbappé, qui joue au Real Madrid, aurait le salaire le plus élevé, 2,67 Mi € par mois. Il est talonné par le Norvégien Erling Haaland (Manchester City), à 2,57 Mi €, Vinicius Jr (Real Madrid), à 2,50 Mi. Viennent ensuite Robert Lewandowski, à 2,17 Mi, Harry Kane et Jamal Musiala (Bayern Munich), à 2,10 Mi €. Le Belge Kevin De Bruyne (Manchester City), suit, à 2,06 Mi €. 3 joueurs du Real Madrid, de Manchester United et de Liverpool sont payés 1,88 Mi €. Ils gagnent tous plus que le buteur du PSG Ousmane Dembélé (1,5 Mi €).

Tous ces joueurs, et ce qu'ils gagnent, font l'admiration et l'envie de nombreux jeunes qui rêvent à des destins comparables. Certains, sortis des centres de formation ou autodidactes, encore teenagers, ont des dons inhabituels et deviennent des « pépites » que vont se disputer les clubs des hauts de tableaux. Pour eux, qui sont regardés comme des modèles, c'est le Nirvana, assez souvent jusqu'à plus de 30 ans.

La prestigieuse Ligue des champions et ses vainqueurs

La Ligue des champions de football (LDC) départage les meilleures équipes d'Europe. Depuis la saison 1955-1956, le Real Madrid a remporté 15 fois la compétition. Dans les années récentes, il l'a gagnée en 2018, 2022 et 2024. L'AC Milan a été vainqueur 7 fois et Liverpool 6 fois, mais pas récemment. Le Bayern Munich et Liverpool ont été champions 6 fois, jusqu'en 2020 et 2019. Les suivants ont été le FC Barcelone, 5 fois, l'Ajax d'Amsterdam, 4 fois, et l'Inter de Milan, 3 fois. Autres vainqueurs récents : Chelsea en 2021, et Manchester City en 2023. Marseille a été champion d'Europe, il y a si longtemps qu'on l'a presque oublié. Le PSG ne l'a pas été jusqu'à présent. Il vient de se qualifier pour les demi-finales, en éliminant Aston Villa, classé 7^{ème} de la Premier League Britannique. Au match aller, à Paris, le PSG a gagné par 3 buts à 1. Au match retour, à Villa Park, le club anglais a battu le champion français par 3 buts à 2. Au cumul des scores sur les deux confrontations, Aston Villa s'est incliné. A mon avis, ce n'était pas un combat à armes égales, car le budget 2024-2025 de ce club n'est que de 0,260 Mi €, soit 30% de celui du PSG. C'était presque David contre Goliath. Dans le dernier carré, celui-ci va se trouver avec des clients plus redoutables : le Barça du royaume d'Espagne, qui a vaincu Dortmund, Arsenal, qui a terrassé l'impressionnant Real Madrid, et l'Inter Milan, qui a triomphé du Bayern Munich. Mais, sur son parcours jusqu'ici, le PSG a battu Manchester City ainsi que Liverpool, respectivement 5^{ème} et 1^{er} de la Premier League. Cette saison, il a peut-être véritablement sa chance. S'il réussit, nos médias ne perdront pas de temps pour nous en informer, puisqu'ils suivent de près l'ascension de « notre » poulain franco-qatari. Attendons patiemment les demi-finales des 29 avril et 6 mai, qui verront le PSG affronter le Barça... puis, éventuellement accéder à la finale, le 31 mai. Ce seront des occasions d'oublier un peu les soubresauts et les turpitudes de la vie politique de la France. Peut-être aussi de relativiser l'importance de la disparition du pape François et l'élection du nouveau Souverain pontife.

*Paul KLOBOUKOFF Académie du Gaullisme le 20 avril 2025

NB : Je n'ai parlé ici ni des talentueuses équipes féminines, ni des compétitions entre équipes nationales, et je ne suis pas sorti d'Europe... cette fois-ci. Ce ne sont que parties remises.



CONCERT DE LA PAIX

**Cantate Charles de Gaulle :
« Ils confessaient la France » de
Hugues Reiner**

**Symphonie n°3, « Eroica »
de Ludwig von Beethoven**

**Récitant : Laurent de Gaulle
Ténor : Joachim Bresson
Direction : Hugues Reiner
Chœur et orchestre Hugues Reiner
Chœur des 400 Paris Ile-de-France**

**Le mardi 6 mai 2025
19h - entrée libre**

**Basilique Saint-Remi
Rue Saint-Julien, 51100 Reims**

QR code d'inscription



Fondation
Bettencourt
Schueller



Créateur de voyages depuis 1948



L'or, ce spectre qui hante le système monétaire

Par Jean-Louis Guignard,

Depuis un siècle, les élites s'emploient à éradiquer l'or monétaire, aussi bien sur le plan physique qu'idéologique.

Cela a débuté en 1914, avec l'entrée du Royaume-Uni dans la Première Guerre mondiale. La Banque d'Angleterre a souhaité suspendre la convertibilité des billets de banque en or. Keynes a sagement déconseillé aux banques de le faire. Si l'or était limité, le crédit, lui, était élastique.

En maintenant cette convertibilité, le Royaume-Uni pouvait maintenir son crédit et financer l'effort de guerre. C'est ce qu'il s'est produit. La banque JP Morgan a accordé des crédits colossaux au Royaume-Uni et aucun à l'Allemagne. Ce financement a été crucial pour le Royaume-Uni, et a soutenu le pays jusqu'à ce que les Etats-Unis renoncent à leur neutralité et fassent pencher la balance des forces militaire en défaveur de l'Allemagne.

Bien qu'officiellement la livre sterling soit convertible en or, la Banque d'Angleterre a réussi à en décourager la conversion effective.

Les souverains or (gold sovereigns) ont été retirés de la circulation et transformés en barres d'or de 400 onces. Ce type de barres a restreint la détention d'or aux personnes fortunées et confiné ce dernier aux chambres fortes. Aux Etats-Unis, on a également assisté à une disparition similaire de l'or en tant que monnaie en circulation.

Des dates marquantes.

En 1933, le président américain Franklin Roosevelt a pris un décret présidentiel prohibant la détention d'or. Légalement, Roosevelt s'est appuyé sur le Trading with Enemy Act ("Loi sur le commerce avec l'ennemi", littéralement) de 1917 pour passer ce décret. Considérant que les Etats-Unis n'étaient pas en guerre en 1933, on suppose que l'ennemi en question était le peuple américain.

En 1971, le président Richard Nixon a mis fin à la possibilité de convertir des dollars en or dont bénéficiaient les partenaires commerciaux des Etats-Unis. Selon Nixon, cette fermeture du guichet de l'or devait être temporaire. Quarante-cinq ans plus tard, ce guichet demeure fermé. En 1973, les pays du G7 et le FMI ont démonétisé l'or. Les membres du FMI n'étaient plus tenus de détenir des réserves d'or. Désormais, l'or n'était plus qu'une matière première parmi tant d'autres. Selon l'élite monétaire, l'or était mort et enterré.

Pourtant, comme le fantôme de Banquo dans Macbeth, la pièce de Shakespeare, l'or s'accroche à son siège, à la table du système monétaire. Les Etats-Unis détiennent 8 133 tonnes d'or. Les membres de la Zone euro et la BCE en détiennent 10 788 tonnes. La Chine a indiqué qu'elle en détenait 1 788 tonnes, mais ses réserves seraient plus proches des 4 000 tonnes, si l'on se base sur des données fiables émanant de Hong Kong et du secteur minier chinois.

La Russie détient 1 447 tonnes et en achète 200 par an. Le Mexique, le Kazakhstan et le Vietnam, entre autres, ont augmenté leurs réserves d'or, dernièrement. (Dommage que le Royaume-Uni ait vendu plus de la moitié de ses réserves d'or en bradant les prix, entre 1999 et 2002).

Les banques centrales, après s'être comportées pendant des dizaines d'années en vendeurs nets (elles vendaient plus d'or qu'elles n'en achetaient) sont devenues en 2010 des acheteurs nets : elles achètent désormais plus d'or qu'elles n'en vendent. La foire d'empoigne autour de l'or s'est amorcée.

Qu'est-ce qui motive ce nouvel engouement pour l'or ?

Dans certains cas, les banques centrales se constituent une protection contre l'inflation du dollar. La Chine possède des réserves représentant 3 200 milliards de dollars, dont plus de la moitié libellées en dollars : essentiellement en bons du Trésor américain.

Le billet vert n'a pas de plus grand ami que la Chine car la richesse de cette dernière s'exprime en dollars. Malgré tout, l'inflation menace. La Chine ne peut se débarrasser de ses bons du trésor ; le marché des obligations du trésor est profond, mais pas à ce point.

Si les ventes de bons du trésor réalisées par la Chine venaient à menacer les intérêts américains, le président des Etats-Unis pourrait geler les comptes chinois en passant un seul coup de téléphone.



Les Chinois le savent bien. Ils sont coincés avec leurs dollars. Ils craignent à juste titre que les Etats-Unis usent de l'inflation pour se sortir de leur dette colossale de 19 000 milliards de dollars.

Pour la Chine, la solution est donc d'acheter de l'or. En cas d'inflation du dollar, les bons du trésor détenus par la Chine seront dévalués, mais les cours de l'or en dollar flamberont. Une importante réserve d'or constitue une diversification prudente.

Quant à la Russie, ses motifs sont géopolitiques. L'or représente l'arme type du 21ème siècle, en matière de guerre financière.

Les Etats-Unis contrôlent les systèmes de paiement en dollars et, avec l'aide de leurs alliés européens, peuvent exclure certains adversaires du système de paiement international Swift. L'or est immunisé contre de telles attaques. L'or physique, sous votre garde, ne peut être ni piraté, ni "gommé", ni gelé. Les mouvements d'or offrent à la Russie une solution simple afin de régler ses comptes sans aucune interférence des Etats-Unis.

Faites ce que les autorités font, pas ce qu'elles disent.

Les pays achètent également de l'or en anticipant un effondrement du système monétaire international. Le système s'est déjà effondré à trois reprises au cours du siècle dernier. A chaque fois, les principales puissances financières se sont réunies pour établir de nouvelles règles. Cela s'est produit à Gênes en 1922, à Bretton Woods en 1944 et à la Smithsonian Institution en 1971. Le système monétaire international dispose d'une durée de vie d'environ 30 ans.

Or il s'est écoulé 30 ans, depuis l'Accord du Louvre (évolution de l'Accord du Smithsonian). Cela ne signifie pas que le système monétaire va s'effondrer demain, mais personne ne devrait être surpris si cela se produisait. La prochaine fois que les puissances financières se réuniront pour réformer le système, personne ne voudra de ce "privilege exorbitant" du dollar.

Le yuan chinois et le rouble russe ne sont pas de véritables devises de réserve. La monnaie mondiale du FMI, les droits de tirage spéciaux (DTS), ainsi que l'or, représentent les seules références réalistes, dans la perspective d'un nouveau système.

Certains détracteurs affirment qu'il n'y a pas assez d'or pour soutenir le système financier. C'est absurde. Il y a toujours assez d'or, c'est simplement une question de cours.

En se basant sur les masses monétaires M1 de la Chine, de la Zone euro et des Etats-Unis, adossées à 40% à l'or, le cours implicite non déflationniste de l'or est de 10 000 \$ l'once.

Moyennant ce cours, un système monétaire stable, adossé à l'or serait soutenable. S'agissant des élites monétaires, observez ce qu'elles font et non ce qu'elles déclarent.

Alors que les élites dénigrent l'or dès qu'elles en ont l'occasion, elles en achètent et l'amassent, se préparant à ce jour où ce sera l'or qui déterminera la place de chacun autour de la table des réformes du système.

Il est plus que temps de revendiquer votre place en allouant un compartiment de votre portefeuille à l'or physique.

LA LETTRE DU 18 JUIN

N° 233 Janvier 2021- vingt-neuvième année



Le combat de l'avenir

SOMMAIRE

- Nouvelle Année, Nouvel Espoir : rétablissons la souveraineté de la France. Jacques Myard page 1
- « Ils ont fait la France grandiose... » ... Christine Alfarge page 2
- Le général de Gaulle économie et finances ... Henri Fouquereau page 3
- Note de lecture de l'ouvrage « Entretien avec Michel Anfröl » ... Marc Fossez page 4
- Noël nous faire redécouvrir l'échange vrai Marc Dugois page 7
- Deux défis majeurs pour le nouveau président américain ... Paul Kloboukoff page 8





BULLETIN D'ADHÉSION ET D'ABONNEMENT À 18 JUIN
Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à :
Académie du Gaullisme

Nom et prénom..... Adresse

Code postal..... Ville.....

Téléphone fix..... Téléphone portable.....

Courriel

Cotisations : ---- x 25 € (plus de 25 ans) ---- x 10 € (moins de 25 ans) ---- x 30 € (couple)
A partir de ---- x 75 € (membre bienfaiteur)

Etablir votre chèque à l'ordre de l'Académie du Gaullisme et le retourner à : Académie de Gaullisme, Monsieur ALFARGE Amir
12, Rue Rabelais 86130 JAUNAY- MARIGNY

Site officiel Paris France
www.academie-gaullisme.fr

© 01.05.2025